

COMMUNE D'AYWAILLE

OPERATION DE

DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL

2016

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes. <u>Phase 1</u> : prolongement vers Comblain-au-Pont (jusqu'à l'ancien terrain de football).	216.605 € Subvention de 136.002,49 €	Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Plan Escargot 2007. (cf rapport annuel 2013)
1	6	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	16.420 € (étude) +/- 2.000 € de mise en place en 2011	09/05/2012 : approbation du PCDN par le Conseil communal 23/06/2012 : signature de la charte. (cf rapport annuel 2013)
1	2	Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages	Achat support informatique, de signalisation et de matériel pour réaliser des chicanes : +/-2.000 €	Inventaires terminés. Des chemins et sentiers ont été débroussaillés, des échaliers et des plaques indicatrices ont été posés sur une partie des tronçons à réhabiliter. (cf rapport annuel 2013)

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)		Stade d'avancement
1	1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	890.000 € 1.198.000 € suivant avenant demandé	Développement rural		-Marché notifié à l'Adjudicataire. Travaux débutés le 18/02/2013. En cours (près de 60% des travaux réalisés) - renoncement au subside obtenu (PwDR 2007-2013, « Equipement d'espaces multi-services en milieu rural ») en raison du retard encouru dans la réalisation des travaux.
1	4	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €	Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €	- réalisation des travaux de renouvellement des conduites d'eau et des travaux d'aménagement des trottoirs (rue Hongrée et rue St Pierre) - accord pour la signature d'une convention entre l'AIDE et le SPW DGO Routes en vue de la désignation d'un auteur de projet commun (égouttage, voirie, convivialité) - dossier de candidature pour l'aménagement du parc communal dans le cadre du PwDR 2014-2020 (Mesure 7.5.) : projet non retenu.
				Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €	
				MET à 100% (B.1)	811.245 €	

2	3	Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN	Coût non estimé	Possibilités de subsidiation: - 5.000€ annuellement pour la concrétisation des projets via la Direction de la Nature - Cellule PCDN - Espaces verts (DGRNE) - Développement rural (DGA)	Actions réalisées en lien avec le PCDN : - entretien de pelouses xériques (pelouses sèches) pour améliorer le réseau écologique; - entretien du projet BodiBap' dans l'école de Harzé - entretien du milieu naturel de la carrière de Chambralles - balade multiculturelle à la Heid des Gattes - enherbement des allées de cimetières - réalisation d'une promenade didactique et d'une brochure promotionnelle (Arboretum du Thier Bosset)
---	---	--	-----------------	--	--

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet																
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Première option</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>142.911€</td> </tr> <tr> <th colspan="2">Seconde option</th> </tr> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>272.169 €</td> </tr> </tbody> </table>	Première option		MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	Part communale 20 %	142.911€	Seconde option		MET (tronçon BC)	71.844 €	Développement rural 80 %	1.088.676 €	Part communale 20 %	272.169 €	Le Cyclova, porté par la Maison du Tourisme et le GREOVA (introduction d'une fiche « Mobilité douce » dans le projet de GAL en OVA), et le schéma cyclable directeur de la Province de Liège sont utilisés comme leviers pour dénoncer le manque de la prolongation de la Voie des Aulnes et pour développer des parcours vélos. Dans les 2 ans (fin de validité du PCDR)
Première option																					
MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €																				
Développement rural 80 %	571.643€																				
Part communale 20 %	142.911€																				
Seconde option																					
MET (tronçon BC)	71.844 €																				
Développement rural 80 %	1.088.676 €																				
Part communale 20 %	272.169 €																				
2	9	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Le RUE de la ZACC de Dieupart a été approuvé par le Gouvernement wallon le 03/12/2012. Entré en vigueur le 31/12/2012. En attente de l'entrée en vigueur du CoDT. Non déterminé																
1	5	Constitution du Plan Communal d'Aménagement Dérégatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Ambève	A chiffrer	Possibilité d'une éventuelle subside via la DGATLP	Dépendant des informations de la Région wallonne et du CoDT. Non déterminé																

2	1	Mise en œuvre d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève	984.940 €	Développement rural 80%: 787.952 € Part communale 20%: 196.988 €	Dépendant des informations de la Région wallonne et du CoDT. Non déterminé
2	2	Amélioration de la Maison de quartier	109.740 €	Développement rural 80%: 87.792 € Commune 20%: 21.948	Réorganisation et déménagement des services présents dans la maison de quartier dans d'autres bâtiments communaux
2	4	Aménagement de convivialité dans le village d'Awan tout en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés	Coût non estimé	A déterminer	Non déterminé
2	6	Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses accès	928.439 €	Développement rural 80%: 742.751 € Part communale 20%: 185.688 €	Analyse de la mobilité interne, du flux de circulation et du parking dans le village via le PCS (comités de quartier) Collaboration avec la Commune de Sprimont pour l'aménagement d'un sentier entre Sprimont et Deigné. Non déterminé
2	7	Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte	163.048 €	A déterminer	Dossier en cours initié par un privé. Non déterminé

2	8	Renforcement de la signalisation touristique à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Uniformisation de la signalisation touristique initiée par la Région (2014). Non déterminé
3	3	Aménagement de la place de Chézy et des abords de la Maison de village	A déterminer	A déterminer	Non déterminé
3	4	Aménagement d'un bâtiment multi-services (Maison de l'emploi, Agence de Développement Local...)	A déterminer	A déterminer	Non déterminé
3	5	Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge Thier	A déterminer	A déterminer	Non déterminé
3	6	Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales...)	A déterminer	A déterminer	Reconnaissance du réseau des bibliothèques Ourthe-Ambève par la FWB Non déterminé
3	7	Implantation d'éoliennes sur l'entité	A déterminer	A déterminer	Projet de placement d'un mat de mesure sur la commune de Stoumont. Non déterminé
3	8	Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive	A déterminer	A déterminer	Non déterminé

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
3	1	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements	200.000 €	Développement rural	<u>Abandon en 2013</u> (cf rapport annuel 2013)
3	2	Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité	A estimer	Développement rural	<u>Abandon en 2013</u> (cf rapport annuel 2013)

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Fin 2008	PCDR classique ¹	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Redynamiser le village de Nonceveux et créer des passerelles entre les différentes populations qui s'y côtoient	958.400 € (avenant)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				21/12/2009
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				12/10/2010 approbation de l'avant-projet et de l'avenant par le Conseil communal
Approbation de l'avant-projet par la R.W				Avenant sollicité le 19/10/2010 et approuvé le 09/03/11 par le Ministre
Approbation du projet par l'A.C.				09/11/11 par le Conseil communal. Accord Tutelle marchés publics le 22.12.11
Approbation du projet par le Ministre				05/04/2012
Adjudication :				08/06/2012
Décision d'attribution du marché				03/08/2012
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				04/12/2012
Début des travaux				18/02/2013
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant : 644.576,66 €
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ²				

Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices				

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
02/08/2001	09/10/2003	19/06/2013	18/01/2005
Date des réunions durant l'année écoulée	09/03/2016	Nombre de présents	8
	16/06/2016		12
	21/11/2016		11
	22/12/2016		8

Réflexion sur l'opération de développement rural

Le rapport de la CLDR joint en annexe présente le détail des réunions de la CLDR pour l'année 2016.

En 2016, les membres ont traité les dossiers suivants :

- Fiche-projet 1.1 « Maison de village et de services à Nonceveux »
- Fiche-projet 1.4 « Aménagement du centre d'Aywaille »
- Réseau cyclable à points nœuds de la Province de Liège
- Projet de construction de la société Eloy sur le site de l'ancienne carrière de Raborive
- Réforme des Maisons du Tourisme
- Aménagement de la N 633

En matière d'initiatives, les membres ont souhaité réaliser un dossier de candidature pour l'aménagement du parc d'Aywaille en réponse à l'appel à projets du PwDR 2014-2020 (mesure 7.5).

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	Fiche 1.4
Intitulé du projet	« Aménagement du centre de l'entité »
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR Initiale	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1.4	Aménagement du centre de l'entité	811.245 € : A actualiser	Développement rural	80%
	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	Première option	
				MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €
				Développement rural 80 %	571.643€
				Part communale 20 %	142.911€
				Seconde option	
				MET (tronçon BC)	71.844 €
				Développement rural 80 %	1.088.676 €
				Part communale 20 %	272.169 €
				2.9	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille

RAPPORT ANNUEL 2016

**COMMISSION LOCALE DE
DEVELOPPEMENT RURAL**

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal d'entamer une ODR	13 mars 1997
Premières réunions	Novembre 2003
Approbation du PCDR par le Conseil communal	13 septembre 2007
Présentation du PCDR en CRAT	9 novembre 2007
Approbation par le Gouvernement wallon	21 mars 2008
Durée de validité du PCDR	10 ans (2018)
Convention en cours (1)	Maison de village et de services de Nonceveux (2008)

2. Les réunions de la CLDR en 2016

La CLDR se compose de 14 membres effectifs et de 8 membres suppléants. Elle s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2016. Les PV des réunions sont annexés à ce rapport.

• *CLDR plénière du 9 mars 2016*

Le rapport annuel 2015 a été présenté et validé par les membres de la CLDR. L'état d'avancement du dossier de la Maison de village à Nonceveux leur a été communiqué. Des précisions ont été apportées sur le réseau cyclable à points noeuds de la Province de Liège. Le test de circulation du centre d'Aywaille a été présenté aux membres. La réunion s'est clôturée par une présentation du projet d'aménagement du parc communal introduit dans le cadre de l'appel à projets PwDR 2014-2020 (mesure 7.5).

• *CLDR plénière du 16 juin 2016*

L'état d'avancement de la Maison de village et de services à Nonceveux est détaillé aux membres. Malgré les difficultés financières de l'entrepreneur, il semblerait que ce dernier soit plus régulièrement sur le chantier. Les aménagements prévus dans le centre d'Aywaille sont ensuite explicités aux membres : il s'agit avant tout d'égoutter le centre pour le relier au collecteur existant. La Commune souhaite profiter de cette opportunité pour réaménager le centre et y apporter plus de convivialité. Il est finalement annoncé aux membres que le site de l'ancienne carrière à Raborive a été racheté par la société Eloy. Une partie du site sera consacrée aux produits artisanaux. Un tronçon de Ravel entre l'Amblève et le site sera prévu dans les travaux d'aménagements.

- **CLDR plénière du 21 novembre 2016**

La réunion a permis aux membres de prendre connaissance de la progression des travaux d'aménagements de la Maison de village et de services à Nonceveux. Des photographies leur ont d'ailleurs été présentées. Il est annoncé aux membres que le test de mobilité dans le centre d'Aywaille se poursuit mais qu'il semble d'ores et déjà aboutir à une évaluation positive. Il est prévu de réaliser un plan définitif d'aménagement du centre en concertation avec tous les acteurs concernés. La réunion se clôture par la proposition d'organiser une réunion InterCLDR avec les membres de la commission de Sprimont afin d'aborder le sujet relatif à la nouvelle réforme des Maisons du Tourisme. Les membres ont marqué leur accord.

- **INTERCLDR du 22 décembre 2016**

Une réunion commune entre les CLDR d'Aywaille et de Sprimont a été organisée dans le but de présenter la réforme des Maisons du Tourisme mais aussi et surtout de mettre en avant la dimension de transcommunalité et de permettre des échanges de savoirs et d'expériences. L'état d'avancement des dossiers de chaque commune a été présenté aux membres. Pour Aywaille, il est rappelé que la création de la Maison de village à Nonceveux accuse un retard par rapport au délai initialement imparti mais que l'entrepreneur continue de progresser. En ce qui concerne les aménagements prévus dans le centre d'Aywaille, il est précisé que la commune souhaite faire appel au développement rural pour aménager la place et ses abords en vue de dynamiser le commerce et la convivialité dans le centre. Une enveloppe budgétaire a été octroyée par la Région wallonne pour aménager la national 633. Une partie de cette enveloppe pourra éventuellement être consacrée à l'aménagement du centre d'Aywaille. La réunion se poursuit par une présentation de la réforme des MT et se clôture par un verre de l'amitié.

3. Initiatives de la CLDR

Les membres de la CLDR ont introduit un dossier de candidature pour la mesure 7.5 du PwDR 2014-2020 en vue d'obtenir des subventionnements pour l'aménagement du parc d'Aywaille. Le dossier n'a pas été retenu par le Gouvernement wallon.

4. Etat d'avancement des dossiers en cours

Réflexion sur l'état d'avancement de la Fiche 1.1

Les travaux relatifs à la 1^{re} convention intitulée « aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux », dont l'ordre de commencer les travaux a été donné le 18 février 2013 (physiquement débutés le 1^{er} août 2013), se poursuivent. La commune rencontre toujours des difficultés avec l'entrepreneur quant au respect du planning. Toutefois, ce dernier semble présent plus régulièrement sur le chantier et les travaux continuent de progresser. Suite au retard encouru dans l'avancement des travaux, la Commune a dû renoncer au subside octroyé dans le cadre de l'appel à projets « Equipements d'espaces multi-services en milieu rural ».

La rupture du contrat avec l'entrepreneur a été envisagée mais il semble difficile de trouver un entrepreneur qui acceptera d'être garant pour l'ensemble des travaux. A l'heure actuelle, les travaux avancent bien et nous pouvons espérer la fin des travaux en 2017.

Réflexion sur l'aménagement du centre d'Aywaille

La commune a procédé à un test de mobilité afin d'envisager le réaménagement du centre d'Aywaille. Il s'agit avant tout de réaliser des travaux d'égouttage pour relier le centre au collecteur existant. La commune souhaite profiter de cette opportunité pour réaménager le centre et y créer des espaces de convivialité. Le test du plan de circulation est en cours depuis le 12 mai 2016 et semble d'ores et déjà aboutir à une évaluation positive. L'objectif de ce test est de diminuer la place accordée à la voiture. La commune envisage une demande de convention au développement rural pour pouvoir aménager des espaces de convivialité dans le centre. Un plan d'aménagement global du centre va prochainement être réalisé en concertation avec tous les acteurs impliqués dans le projet.

5. Etat d'avancement des Groupes de Travail

Les actions dans le cadre de la fiche 2.3 intitulée « Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN » se sont poursuivies en 2016 :

- création d'une promenade didactique à l'arboretum du Thier Bosset (réalisation d'une brochure promotionnelle et signalisation du parcours)
- décision de créer une promenade en lien avec la réserve naturelle de Paradis, au cours de l'année 2016
- projet BiodiBap et création d'un rucher didactique à l'école de Harzé
- rénovation des parcelles agricoles reboisées dans le bas de la Heid des Gattes
- plantation de six pruniers et d'un chèvrefeuille dans le parking de l'administration communale
- création d'un verger
- lutte contre les plantes invasives
- etc.

Le Groupe de travail (GT) des chemins vicinaux a initié en 2013 une collaboration avec la Commune en vue de la réhabilitation du site classé du Ninglinspo (sécurisation des ponts et chemins piétons). Celle-ci s'est poursuivie en 2014 avec, comme finalité, la réalisation d'un cahier des charges pour la sécurisation de passerelles et de mains courantes d'une partie du site pour un montant estimé de 40.000 €. Le marché a été attribué par le Collège à l'adjudicataire en 2015. Les travaux ont été réalisés en deux phases successives. Le GT a également entrepris, à la demande des services communaux, un travail d'inventaire des fontaines de l'entité en vue d'évaluer leur intérêt patrimonial, leur état et d'envisager d'y faire des travaux de réfection. Un relevé cartographique ainsi qu'une fiche descriptive pour chaque fontaine ou édifice assimilés ont été réalisés. En 2016, les membres du GT sont intervenus dans le cadre d'aménagements au Ninglinspo. Ils ont d'ailleurs réalisé une brochure de présentation du site. Des actions, visant à la réouverture d'anciennes voies de communication, ont été poursuivies. Le GT a en outre réalisé un inventaire des points de repos et de vue sur l'ensemble du territoire communal.

Il a également participé à l'opération lancée par « Sentier.be » en 2016. Le GT continue à se réunir tous les 15 jours et réalisent régulièrement des visites de terrain.

Les GT « arbres remarquables » et « points de vue remarquables » ont poursuivi leurs repérages. Vu le peu de volontaires (mais ils sont motivés), leurs travaux progressent plus lentement. Plus de 200 arbres ont été observés et photographiés parmi les 450 figurants à l'inventaire officiel. Concernant le GT Points de vue, le Service des travaux a effectué des aménagements sur base des recommandations du GT. L'inventaire se poursuit et le GT a entamé une réflexion sur la signalisation des points de vue, sur le terrain et sur les cartes de promenades.

6. Perspectives

En fonction de l'évolution du projet de l'aménagement de la Place Thiry (Fiche 1.4) en concertation avec l'AIDE et le SPW Routes, une convention pourrait être demandée au développement rural pour les différents aménagements de convivialité. Par ailleurs, le travail des GT se poursuivra en 2017.

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 9 mars 2016

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Président ;
MM. M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME, J-M. DECLERCO, F. TIRIONS, G.
GROLET, Membres effectifs;
Mme M-F. GILIS, Agent de développement (GREOA) ;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Début de la séance à 20h00.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2015

Le PV est approuvé.

2) Rapport annuel 2015 - Approbation

Le rapport annuel a été envoyé par courrier à tous les membres préalablement à la réunion. Pour rappel, un rapport annuel de l'Opération de Développement Rural doit être rédigé chaque année et transmis à l'administration régionale avant le 31 mars. Celui-ci comporte cinq parties :

- Présentation de l'état d'avancement des fiches-projet (projets réalisés, en cours, en attente, abandonnés et initiatives nouvelles)
- Tableau détaillant l'avancement physique et financier du projet en convention « Maison de village et de services à Nonceveux »
- Rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé : Sans objet actuellement
- Rapport de la CLDR
- Tableau présentant le programme des travaux des 3 prochaines années

Le rapport annuel 2015 est parcouru en séance. Les membres approuvent le rapport d'activité 2015.

Des informations complémentaires sont données sur certains dossiers :

- Maison de village à Nonceveux
La commune rencontre toujours des difficultés avec l'entrepreneur quant au respect du planning. L'entrepreneur n'est présent qu'occasionnellement sur le chantier. La rupture de contrat avec cet entrepreneur a été envisagée mais pour l'instant les travaux de rejointoyage sont en cours. Le carrelage devrait suivre. Il est précisé que les paiements sont effectués en fonction de l'avancement des travaux ; seuls les travaux réalisés et réceptionnés sont payés.
- Réseau cyclable à points nœuds
ProVélo réalise une étude pour la mise en place d'un réseau à points nœuds sur le territoire de la Province de Liège. Le GREOA collabore à cette étude pour la région Ourthe-Amblève.

Il existe un équivalent du fond des communes au niveau provincial ; 20 % de ce fond doit être consacré à des projets transcommunaux. L'étude et la réalisation du réseau à points nœuds sont financées par ce fond. Ce projet est également inscrit dans la Stratégie de Développement Local du GAL OVA pour développer l'aspect touristique de ce réseau. Dans un premier temps ; il s'agit de réaliser des liaisons Aywaille-Spa, Spa-Theux-Pepinster et Pepinster-Olné-Herve.

- Aménagement du centre d'Aywaille

Un test de circulation pour la Place Thiry va être mis en place fin avril-début mai 2016 ; les dates exactes ne sont pas encore déterminées. Des aménagements provisoires seront installés pour évaluer la circulation telle qu'elle s'organiserait avec les travaux. L'objectif est de diminuer l'importance accordée à la voiture dans le centre et de rendre davantage d'espaces aux piétons. Pour ce faire, la circulation serait mise en sens unique entre l'avenue François Cornesse et la rue du Rivage ; les véhicules venant du pont qui souhaitent aller « tout droit » devront prendre la rue du Rivage, la rue de l'Enseignement et l'avenue François Cornesse pour rejoindre la Place Joseph Thiry. Les emplacements de stationnement le long de la voirie Place Joseph Thiry seront supprimés côté cafés pour permettre un élargissement des trottoirs ; par contre de nouveaux emplacements seront créés dans l'avenue François Cornesse qui est mise en sens unique entre l'athénée et la Place Joseph Thiry. Un nouveau parking sera également créé après la démolition de deux immeubles à l'entrée du centre. Les passages pour piéton seront également déplacés. Une décision doit encore être prise pour la gestion du carrefour entre le pont et la rue du Rivage ; le choix doit être fait entre un céder le passage et une priorité de droite. Des aménagements pour permettre au bus de déposer les élèves à l'athénée sont prévus ; les voitures qui déposent des élèves ont la possibilité de faire un détour en passant devant le funérarium.

Les membres indiquent qu'une réflexion sera nécessaire pour la rue sous les Cours pour ne pas qu'elle soit utilisée comme itinéraire « bis ». Ils regrettent également qu'aucun aménagement ne soit prévu pour diminuer la dangerosité du carrefour pour les véhicules qui descendent de la gare et qui veulent s'engager à gauche sur la Place Joseph Thiry.

3) Appel à projets dans le cadre du PwDR 2014-2020

Un dossier a été introduit le 11 février 2016 dans le cadre de la mesure 7.5 « Investissements dans de petites infrastructures touristiques » du PwDR 2014-2020. Il concerne l'aménagement du parc de l'Administration communale en lien avec la réserve naturelle de la Heid des Gattes. Dans le parc de l'Administration communale, il s'agit d'aménager un espace de type « scène » pour accueillir des activités ainsi que des espaces pour s'asseoir de type « agora » à la place du kiosque actuel. Le parc deviendrait le point de départ de promenades dont celui du nouvel itinéraire qui figure également dans ce dossier. Il s'agit de l'aménagement d'un parcours didactique de 5 Km dans la réserve naturelle de la Heid des Gattes et de la restauration de 3 bâtiments sur ce parcours pour y créer des espaces didactiques. Ce projet est mené en collaboration avec l'asbl Ardenne et Gaume.

4) Divers

L'agent de développement informe les membres de l'appel à projets de la Fondation Roi Baudoin « Vis mon village ». L'objectif est de soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour ou dans leur village. Cet appel à projet permet de remporter une somme de 5.000 euros en vue de réaliser des actions émanant de groupements citoyens et contribuant au renforcement de la convivialité, à la rencontre de besoins, au développement de nouvelles initiatives etc. Les informations peuvent être obtenues via le site internet suivant : <http://www.kbs-frb.be>.

Fin de la séance à 21h30.

Le Président,
Ph. DODRIMONT

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 16 juin 2016

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Président ;
MM. R. PARMENTIER, A. HOCQUET, M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME, J-
M. DECLERCQ, Mme C. BONESIRE, P. CARPENTIER, Membres effectifs;
MM. D. COUVREUR, F. TIRIONS Membres suppléants;
Mme M-F. GILIS, Agent de développement (GREOA) ;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Excusé : Ph. MATHIEU

Début de la séance à 20h00.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2016

Le PV est approuvé.

2) Etat d'avancement de la Maison de village et de services à Nonceveux

La Commune rencontre toujours des difficultés avec l'entrepreneur quant au respect du planning. Cependant, ce dernier est présent plus régulièrement et des travaux sont en cours. Les châssis devraient être posés avant les congés du bâtiment. En outre, les travaux extérieurs ont également débuté pour créer la rampe d'accès au 1^{er} étage. La prochaine évaluation aura lieu pendant les congés. Cependant, il est difficile de trouver une alternative à la poursuite avec cet entrepreneur ; il sera en effet difficile de trouver un entrepreneur qui acceptera de poursuivre les travaux et d'être garant pour l'ensemble des travaux.

3) Test du plan de circulation du centre d'Aywaille en cours - évaluation

Au départ, il s'agit d'égoutter le centre pour le relier au collecteur existant ; environ 200 ménages sont concernés. La SWDE doit également remplacer des conduites à l'endroit. La Commune souhaite profiter de l'opportunité pour réaménager le centre afin de créer une nouvelle dynamique, d'augmenter l'attractivité en créant davantage d'espaces pour les piétons. C'est dans cette optique qu'un plan de mobilité a été élaboré. Le test du plan de circulation est en cours depuis le 12 mai 2016 et se poursuivra au moins jusqu'au mois d'octobre 2016 (démontage des terrasses).

L'objectif est de diminuer l'importance accordée à la voiture dans le centre et de rendre davantage d'espaces aux piétons et de convivialité. De nouveaux emplacements ont été créés dans l'avenue François Cornesse qui a été mise en sens unique entre l'Athénée et la Place Joseph Thiry. Une zone dépose minute pour l'Athénée sera testée rue de l'Enseignement.

D'autre part, dans le cadre d'un autre dossier subsidié, un nouveau parking sera créé après la démolition de deux immeubles à l'entrée du centre (avenue L. Libert 25-27).

Les trottoirs actuels, notamment près des terrasses, n'offrent pas suffisamment d'espaces aux piétons et notamment aux PMR.

Afin d'améliorer les aménagements provisoires et de mieux mettre en évidence les futurs espaces de convivialité, des sculptures en pierre provenant des rencontres internationales de sculptures de Sprimont vont être placées dans le centre.

Les membres indiquent qu'une réflexion sera nécessaire pour la rue sous les Cours. La possibilité de créer une carte-riverain serait nécessaire. Les participants remarquent également que le côté face aux terrasses ne devra pas être oublié, que les trottoirs devront être suffisants de chaque côté. La déclivité de la place est également un élément à prendre en compte.

Les membres souhaitent savoir qui accorde l'autorisation pour les terrasses sur la route nationale. Il s'agit de la Direction des Routes sur avis du Collège. Des membres s'interpellent sur l'opportunité de laisser occuper une place de stationnement par une fleuriste notamment.

Le Président suggère que l'Horeca soit renforcé dans le centre d'Aywaille. Ce type de commerce craint moins le développement de l'e-commerce et des grandes surfaces. Il crée de l'emploi et est l'un des attraits de la Commune.

La réflexion d'aménagement de la Place devrait inclure le parc afin de recréer un espace de convivialité fréquenté.

Le marché de services pour la désignation d'un auteur de projet commun pour l'AIDE (partie égouttage), la Direction des Routes (partie voirie) et la Commune (aménagement de convivialité) est géré par l'AIDE. La Direction des Routes doit encore transmettre à l'AIDE ses impositions à intégrer au cahier des charges.

4) Divers

- Information de l'abandon du projet de motocross à Havelange au profit d'actions citoyennes en lien avec le PCDN

- Raborive : l'ancienne carrière a été achetée par la SA ELOY. Ce site deviendra un zoning à caractère artisanal axé sur les produits de bouche locaux. La réalisation d'un tronçon de type Ravel entre l'Amblève et le site sera prévu dans le cadre du permis d'urbanisme requis. La centrale hydroélectrique présente sur le site sera gérée par Merytherm.

Fin de la séance à 21h30.

Le Président,
Ph. DODRIMONT

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 21 novembre 2016

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Président ;
MM. R. PARMENTIER, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, G. GROLET,
Mme C. BONESIRE, R. HENRY, membres effectifs;
MM. D. COUVREUR, F. TIRIONS, membres suppléants;
Mme M. VANNI, agent de développement (GREOVA);
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Excusés : MM. A. HOCQUET, P. CARPENTIER, E. PREUD'HOMME, A. PEREY

Début de la séance à 20h10.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2016

Le PV est approuvé.

2) Etat d'avancement de la Maison de village et de services à Nonceveux

L'état d'avancement de la Maison de village et de services à Nonceveux est présenté aux membres notamment au travers de photographies de cette dernière. Malgré les difficultés rencontrées avec l'entrepreneur, les travaux se poursuivent. Les châssis ont été commandés et devraient être posés avant la fin de l'année 2016. Le carrelage devrait également être placé dans le courant du mois de décembre. Une fois le gros œuvre fermé, il sera possible pour l'entrepreneur de poursuivre les travaux quel que soit les conditions climatiques.

Suite à une interrogation d'un membre concernant le financement des équipements intérieurs, il est rappelé que ces derniers ne faisaient pas partie du PCDR et que la Commune restera attentive aux appels à projets permettant l'acquisition de tables, chaises et autres aménagements nécessaires au bon fonctionnement de la Maison de village.

3) Test du plan de circulation du centre d'Aywaille- évaluation

Au départ, il s'agit d'égoutter le centre pour le relier au collecteur existant ; environ 200 ménages sont concernés. La SWDE doit également remplacer des conduites à cet endroit. La Commune souhaite profiter de l'opportunité pour réaménager le centre afin, d'une part, de diminuer la place accordée à la voiture et, d'autre part, d'augmenter l'attractivité du centre en créant davantage de zones de convivialité et d'espaces à disposition des piétons. C'est dans cette optique qu'un plan de mobilité a été élaboré et testé au cours d'une période d'essai allant de mai à octobre 2016. Une réunion d'évaluation a eu lieu en présence de la Direction des Routes du SPW, du TEC, de la Police et du Collège en tenant compte des remarques de la population. L'avis rendu était positif. Le TEC a émis des réserves liées notamment à la signalisation provisoire qui est sans cesse déplacée (malveillance) ce qui provoque des hésitations et parfois même abîme les bus (fenêtre brisée par un panneau dépassant sur la chaussée).

Pour assurer la poursuite de ce projet, un plan d'aménagement définitif du centre devra être réalisé en concertation avec les différents acteurs (Direction des Routes, citoyens, commerces, Horeca, TEC, Police...). La signalisation devra également être revue de manière à être fixe.

Suite à une rencontre entre la Commune et le TEC, il est envisagé de réfléchir au réaménagement des arrêts de bus dans le centre d'Aywaille afin de favoriser une certaine centralité des transports en commun à proximité de la gare et, par ailleurs, de diminuer les désagréments causés par les nombreux chargements et déchargements des usagers dans le centre.

La Commune a acquis un immeuble rue de Septroux, au coin « de la Percée Eloy » dans l'objectif d'en démolir une partie pour élargir le tournant et ainsi permettre le passage de bus notamment. Et ce, toujours dans l'optique d'une meilleure mobilité à Aywaille.

L'aménagement du centre d'Aywaille est un projet de longue haleine impliquant la coordination d'une multitude d'acteurs que sont la SPGE, l'AIDE, la SWDE, la Commune et autres impétrants. Il est par ailleurs envisagé de demander à la Région wallonne de consacrer l'enveloppe budgétaire prévue à l'aménagement de la national 633 (placement de ronds-points au niveau du Delhaize et au pied de la bretelle d'autoroute, sécurisation) au réaménagement du centre d'Aywaille considéré comme prioritaire. La Commune insiste toutefois sur l'importance du projet d'aménagement de l'Avenue de la Porallée mais estime que le centre nécessite une intervention prioritaire pour préserver l'activité des commerces et l'emploi qu'elle engendre dans le centre. Une réponse du Cabinet du Ministre Prévot est attendue pour le début du mois de décembre afin de savoir si l'enveloppe budgétaire pourra être destinée à l'aménagement du centre.

Un membre s'interroge quant à la date de fin du PCDR. Il lui est précisé qu'il se termine au mois de mars 2018. Les aménagements de convivialité prévus dans le centre pourraient faire l'objet d'une demande de convention en PCDR. Il importe donc de procéder à cette demande avant la fin de validité du PCDR.

Un autre membre évoque la possibilité de créer une rampe d'accès au parking de la gare en direction de Comblain-au-Pont afin d'éviter une densification de la circulation dans le centre. Cette possibilité est en cours de réflexion au niveau communal.

Quelques précisions sont demandées quant aux travaux qui ont lieu rue Mathieu Carpentier. Il est spécifié aux membres que le chantier est difficile et prend du temps. Toutefois, pendant la période hivernale, la voirie sera rouverte à la circulation.

4) Divers

- Prochaine CLDR : l'agent de développement du GREOVA propose aux membres d'organiser une réunion commune avec les membres de la CLDR de Sprimont afin d'aborder le sujet de la réforme des Maisons du Tourisme tout en encourageant la transcommunalité. Une dégustation de produits de terroirs leur sera proposée afin de renforcer le caractère convivial de la rencontre. Celle-ci se tiendra le **22 décembre 2016 à 20h00 à l'Administration communale de Sprimont.**

- Travaux prévus à la Maison du Tourisme OVA à Remouchamps : celle-ci sera déplacée pendant la durée des travaux à la bibliothèque de Remouchamps ou dans le centre d'Aywaille.
- Croix de Septroux : la Commune va procéder à l'élagage d'arbres à proximité de la Croix afin de la rendre plus visible. A l'initiative des habitants du village, le remplacement de l'éclairage sera effectué et la Croix sera illuminée pour les fêtes de fin d'année.
- Mesure 7.5 PwDR : une réponse est attendue au début du mois de décembre 2016.

Fin de la séance à 21h20.

Le Président,
Ph. DODRIMONT

INTERCLDR AYWAILLE/SPRIMONT
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la réunion du 22 décembre 2016 à 20h00
(Administration communale de Sprimont – rue du Centre 1 à 4140 Sprimont)

Présents :

- CLDR Aywaille
M. M. BARTHOLOME, membre de la CLDR ;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire de la CLDR ;
M. D. COUVREUR, membre de la CLDR ;
M. J-M DECLERCQ, membre de la CLDR ;
M. Ph. DODRIMONT, Député Bourgmestre d'Aywaille ;
M. A. HOCQUET, membre de la CLDR ;
M. R. PARMENTIER, membre de la CLDR ;
M. F.TIRIONS, membre de la CLDR.

- CLDR Sprimont
M. C. ANCIEN, Bourgmestre de Sprimont, Président du GREOVA ;
M. J-L. BOZET, membre de la CLDR ;
M. F. COGNIAUX, membre de la CLDR ;
M. A. DEFAYS, membre de la CLDR ;
M. E. DELHAXHE, membre de la CLDR ;
Mme Ch. DELMAL, membre de la CLDR ;

M. L. DELVAUX, échevin à Sprimont ;
Mme A-F. DELVILLE, secrétaire de la Commission ;
M. P. DYKMANS, membre de la CLDR ;
Mme O. MARCHAL, membre de la CLDR ;
Mme I. PICQUOT, membre de la CLDR ;
M. F. SCHYNS, membre de la CLDR ;
M. J-M. T'SERSTEVENS, membre de la CLDR.

- Invités
M. F. FROIDBISE, échevin à Ouffet ;
Mme R. LARDOT, échevine à Ouffet ;
Mme M. RAHIER, employée communale à Ferrières.

- GREOVA
M. Ph. GIELSON, graphiste au GREOVA ;
M. J. LILIEN, Directeur du GREOVA ;
Mme M. VANNI, agent de développement au GREOVA.

Excusés :

- CLDR Sprimont
M. E. BIATOUR, membre de la CLDR ;
M. Y. DEFLANDRE, membre de la CLDR ;
Mme D. LEVERD, membre de la CLDR.

M. M.LEGROS, Bourgmestre en fonction à Hamoir ;
M. F. LEONARD, Bourgmestre de Ferrières.

- Invités
M. D. DE TEMMERMAN, échevin à Trooz ;
Mme L. IKER, Bourgmestre d'Esneux ;
M. P.LECERF, Député Bourgmestre de Hamoir ;

La réunion commence à 20h00. M. Ancion remercie les différents membres présents. Il explique à ces derniers que cette réunion « test » vise à rassembler les membres de différentes CLDR accompagnées par le GREOVA et plus particulièrement celles d'Aywaille et de Sprimont et ce, en vue de favoriser les échanges entre citoyens. En outre, cette rencontre InterCLDR permet aux membres de prendre connaissance des projets qui se réalisent dans les communes voisines et, le cas échéant, de participer à des échanges d'expériences et de nourrir une réflexion sur des sujets liés à la transcommunalité.

1. Approbation des PV des CLDR d'Aywaille (21.11.16) et de Sprimont (26.10.16)

Les PV sont approuvés sans remarques.

2. Etat d'avancement des dossiers en cours

2.1 Sprimont

Fiche 1.1 « Louveigné »

M. Ancion procède à un bref récapitulatif de la fiche 1.1 relative à la revalorisation fonctionnelle, économique, urbanistique et récréative du centre du village de Louveigné. Ce projet vise à soutenir les activités du village et favoriser le cheminement sécurisé entre les principales infrastructures. M. Ancion rappelle que les travaux doivent être réalisés en concertation avec le MET (gestionnaire de la voirie principale). La première phase relative à l'aménagement d'un parking et d'une plaine multisports sera terminée d'ici quelques semaines.

Fiche 1.2 « Wachiboux »

M. Ancion rappelle brièvement qu'une première convention a été demandée au développement rural et a abouti à l'aménagement de crapauducs à Wichiboux. L'inauguration a eu lieu le 05 septembre 2014.

Fiche 1.4 « Damré »

M. Ancion précise que cette fiche vise à favoriser le caractère convivial du centre du hameau en y intégrant le prolongement du Chemin de Fer de Sprimont (CFS). Il explique que l'activation de cette fiche-projet est en cours de réflexion depuis plusieurs années puisqu'une partie des aménagements souhaités sont du ressort du CGT. Une rencontre entre l'Administration communale, le CGT et la Direction du Développement rural aura lieu prochainement pour se positionner quant à l'activation de cette fiche.

Renouvellement du PCDR

M. Ancion rappelle aux membres que le PCDR arrivera en fin de validité en septembre 2017. Le Conseil communal s'est positionné en faveur du renouvellement du PCDR et s'est accordé sur la désignation du GREOVA comme organisme accompagnateur.

2.2 Aywaille

Maison de village à Nonceveux

Il est rappelé aux membres que la commune a effectué une demande de convention au développement rural pour créer une Maison de village à Nonceveux. Ces travaux, en cours actuellement, accusent un retard par rapport au délai initialement imparti pour leur réalisation en raison de nombreux temps d'arrêt de l'entrepreneur qui connaît des difficultés financières.

Centre d'Aywaille

M. Dodrimont rappelle que l'aménagement du Centre d'Aywaille nécessite de réaliser des travaux d'égouttage afin de relier les ménages au collecteur existant. C'est un projet qui inclut la coordination de bon nombre d'acteurs tels que la SPGE, l'AIDE, la SWDE et autres impétrants. La commune souhaite profiter de l'opportunité pour réaménager le centre afin, d'une part, de diminuer la place accordée à la voiture et, d'autre part, d'augmenter l'attractivité de ce dernier en créant davantage de zones de convivialité et d'espaces à disposition des piétons. M. Dodrimont précise qu'une demande de convention au développement rural permettrait d'aménager la place et ses abords pour dynamiser le commerce et la convivialité dans le centre.

M. Dodrimont explique qu'une enveloppe budgétaire a été octroyée par la Région wallonne pour l'aménagement de la national 633 (placement de ronds-points au niveau du Delhaize et au pied de la bretelle d'autoroute + sécurisation). Il précise ensuite qu'une partie de cette enveloppe budgétaire pourra être investie dans l'aménagement du centre d'Aywaille. Le bureau Lacasse a été désigné comme auteur de projet pour l'aménagement de la national 633.

3. Présentation de la réforme des Maisons du Tourisme

M. Lilien poursuit la réunion par une présentation de la réforme des Maisons du Tourisme actuellement en cours au niveau wallon (cf. Power-point en annexe).

4. Divers

M. Dodrimont informe les membres de la création d'un espace dédié au cyclisme qui sera situé dans l'immeuble (actuellement en cours de rénovation) destiné à accueillir les services de la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève (inauguration programmée en avril 2018). Il précise en outre que le dossier d'aménagement du parc communal d'Aywaille introduit dans le cadre de l'appel à projets PwDR 2014-2020 relatif à l'investissement dans de petites infrastructures touristiques (mesure 7.5) n'a pas été retenu par le Gouvernement wallon.

Bilan de la rencontre

Cette première réunion InterCLDR a débouché sur une évaluation positive de la part des participants. Elle leur a donné l'opportunité de consolider les liens existants et d'en créer de nouveaux, d'échanger et de partager leurs expériences en toute convivialité. Ce type de rencontre InterCLDR constituera à l'avenir une méthode de travail à privilégier pour mener une réflexion sur la réalisation de projets à dimension transcommunale.

La séance se clôture à 21h00 par un verre d'amitié accompagné d'une dégustation de produits de terroir.